
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Guillaume Mulder, cordonnier à Anvers.

MESSIEURS,

Le sieur Guillaume Mulder est né à Gorcum (Pays-Bas), le 17 septembre 1808; il habite la ville d'Anvers depuis 1814; il y exerce la profession de cordonnier; il a épousé une femme belge, dont il a deux enfants.

Le pétitionnaire aurait pu acquérir la qualité de belge en faisant la déclaration autorisée par l'art. 133 de la Constitution.

Les autorités consultées sur la demande du sieur Mulder, rendent un témoignage favorable de sa conduite; elles estiment qu'il y a lieu d'accorder au pétitionnaire la naturalisation ordinaire qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

J. MALOU.

Le Président,

J. MAERTENS.
